SNTPCT
10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision

Tél. 01 42 55 82 66 / Télécopie 01 42 52 56 26

Courrier électronique : sntpct@wanadoo.fr **Site : www.sntpct.fr**

Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 –
représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

Ouvriers, techniciens, artistes et tous les salariés, chômeurs, retraités

de la production de films cinématographiques, publicitaires, d'animation et effets visuels numériques, de téléfilms et d'émissions de télévision

Nous appelons à rejoindre les :

MANIFESTATIONS SYNDICALES INTERPROFESSIONNELLES

JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025

Au vu des intentions affichées par le patronat dans son ensemble et le Gouvernement, malgré les quelques concessions que le nouveau Premier Ministre a esquissé lors de sa nomination

ce qui nous est promis pour les mois qui viennent : **la mise en coupe réglée dans des proportions que nous n'avons jamais connues :**

- **du code du travail** pour obtenir la diminution de nos salaires en s'attaquant à la rupture conventionnelle, à nos jours fériés, à la durée de nos congés,
- **de nos droits sociaux** : gel du montant des prestations, augmentation des franchises arrêt maladie, sur les médicaments, les hospitalisations, diminutions des remboursements, etc.,
- **de nos congés :** la remise en cause de la cinquième semaine,
- **de nos droits à l'assurance chômage :** économies réclamées de 4 milliards sur 5 ans ! En conséquence **la remise en cause du régime des intermittents (Annexes VIII et X**),
- **de nos droits à la retraite** : introduction de la retraite par capitalisation soumise aux variations des marchés financiers, voire à leur chute en cas de crise, et diminutions des pensions…

FACE À UNE TELLE POLITIQUE qui nous ramène 60 ans en arrière :

- **qui tourne le dos au soutien nécessaire à l'activité** avec contrepartie, à l'envers des relocalisations nécessaires et du droit de produire ce que nous consommons,
- **qui entend faire de l'étranger un ennemi** et aggraver la politique de discrimination sur les droits que nous avons conquis,
- **qui entend engager une politique de réarmement** à l'envers de la nécessaire politique de détente, d'entente et de coopération entre les nations, à l'envers du progrès social et d'une société plus unie et plus fraternelle qui est notre objectif commun ;

À Paris : rdv au 3 boulevard Richard-Lenoir (derrière le MK2 Bastille) à 14h00

À Angoulême : rdv en bas de la Passerelle qui enjambe les voies ferrées à 10h00

POUR :

- **L'abolition des réformes de l'Assurance-chômage** ayant diminué les allocations en fonction de la durée d'emploi dans le mois notamment, et durci les conditions d'admission ;
- **Maintien du régime dit de l'intermittence (Annexes VIII et X)** et notamment maintien des 507 heures sur 12 mois, et garantie d'un nombre de jours indemnisés lors de la réadmission, suppression des franchises sur le montant des salaires,
- **Maintien des jours fériés** et, dans l'animation, : obtention des 11 jours fériés chômés au lieu des 5 actuellement ;
- **Augmentation du SMIC et rattrapage des salaires minima garantis** dans l'ensemble de nos branches ;
- **Maintien de conditions de salaires** : notamment des 100 % de majorations au-delà de 10 heures dans la même journée (production ciné pub), préparation et rangement inclus.Etc.
- **Maintien des Fonds de soutien automatique à la production** du CNC face aux menaces de remise en cause portées par certaines organisations,
- **L'égalité de droits entre tous les résidents français**, dans le respect des principes de non-discrimination qui fondent la République.
- **Le respect de la liberté syndicale**, et le respect de la liberté d'expression et de son libre exercice.
- **Le droit de chaque pays** à disposer de dispositifs de soutien à la Production cinématographique et audiovisuelle.

Restons rassemblés pour l'avenir, au-delà des échéances proches,

Restons mobilisés, restons rassemblés dans notre Organisation syndicale.

Paris, le 17 septembre 2025